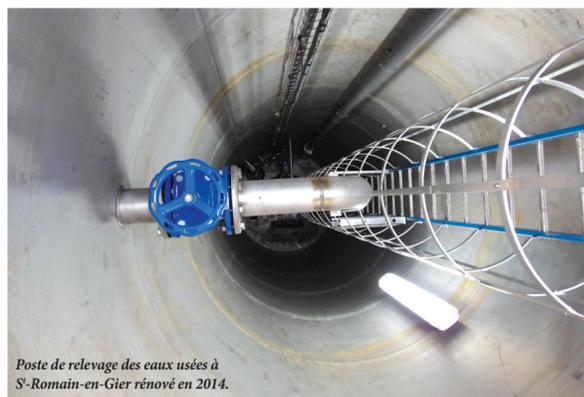


Les engagements du SYSEG

En plus des actions inscrites à son schéma directeur d'assainissement, le SYSEG - dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté préfectoral d'autorisation de son système d'assainissement s'engage sur la période 2020/2030 à :

- vérifier l'étanchéité de ses réseaux sur les périmètres de zones de captage d'eau potable situés sur la Vallée du Garon,
- suivre la qualité des milieux aquatiques en procédant à des échantillonnages sur plusieurs cours d'eau,
- poursuivre le diagnostic permanent du système d'assainissement en mesurant les débits d'eaux usées transitant dans ses réseaux,
- se doter des moyens humains nécessaires pour conduire sa politique d'infiltration des eaux pluviales.



Poste de relevage des eaux usées à S-Romain-en-Gier rénové en 2014.

Anticiper l'avenir

Afin d'assurer un fonctionnement pérenne de son patrimoine jusqu'en 2030, le SYSEG consacrera une enveloppe de 4 500 000 € à l'évolution et à l'entretien de sa station d'épuration. Un état des lieux poussé de cet équipement, mis en service en 1994, permettra de mesurer le degré de vétusté de ses organes de traitement et du génie civil. Des solutions seront apportées pour améliorer ses performances, notamment par temps de pluie, tendon d'Achille de la station d'épuration.

Par ailleurs, cette enveloppe permettra d'anticiper les évolutions techniques ou réglementaires portant sur :

- une éventuelle mise aux normes de la station d'épuration pour lutter davantage contre les pollutions azotées et phosphorées,
- la poursuite de l'épandage des boues sur des terrains agricoles ou le choix de leur méthanisation (dégradation des boues par des micros organismes pour obtenir de l'énergie sous forme de gaz),
- la mise à l'abri des intempéries des aires de stockage des boues,
- l'évolution des volumes traités à la station d'épuration du fait de l'accroissement de la population sur l'aire syndicale.



Priorité à l'infiltration des eaux pluviales

L'eau de pluie est indispensable, sans elle pas de vie, pas d'arbres, pas de fleurs, pas d'espaces verts... mais une ville minérale triste sans ombre et sans fraîcheur, suffocant sous le soleil, dans un contexte de réchauffement climatique amorcé.

Il est temps de redonner à l'eau de pluie la place qu'elle mérite dans nos villes et nos communes. Cessons de la cacher dans des tuyaux. Intégrons la gestion des eaux de pluie en amont de chaque projet d'urbanisme en lien avec nos communes, nos communautés de communes et d'agglomération.

Transformons l'eau de pluie en véritable atout pour nos lieux de vie. Apportons aux paysages urbains cette touche aquatique qui participe à l'amélioration du cadre de vie tant plébiscité par les citoyens. Offrons aux habitants des mares, des noues végétalisées, des libellules, des roseaux... des paysages diversifiés riches en biodiversité.

Ces aménagements paysagers sont la solution pour gérer durablement et efficacement les eaux de pluie. Ils permettent à la goutte d'eau de s'infiltrer au plus proche de son point de chute et limitent les phénomènes de ruissellement et d'inondation tout en participant à la recharge des nappes phréatiques du Garon, du Gier et du Rhône.



Syndicat mixte pour la station d'épuration de Givors
(établissement public en charge de la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales)

04 72 31 90 73
syseg@smaggo-syseg.com
www.syseg.fr

A la demande de l'Etat, suite à la directive européenne visant l'atteinte du bon état des masses d'eau du territoire français, le SYSEG a lancé en 2015 son schéma directeur d'assainissement.

Le diagnostic mené par deux bureaux d'études indépendants a mis en exergue le point suivant : trop d'eaux claires parasites permanentes s'infiltrent dans les réseaux et sont traitées inutilement à la station d'épuration. Par temps sec, ce volume représente 8 400 m³/jour soit la moitié des volumes traités à la station d'épuration du SYSEG. Par temps de pluie, le constat est encore plus alarmant puisque de fortes quantités d'eaux pluviales collectées par des réseaux unitaires sont acheminées sans raison jusqu'à la station d'épuration. La surcharge des réseaux provoque plus de 60 déversements d'eaux usées au milieu naturel - diluées avec des eaux pluviales - soit 900 000 m³/an ou encore le volume d'une piscine olympique par jour.

Le coût financier pour l'atteinte de cet objectif (5 % maximum de déversement d'eaux usées aux milieux naturels) a été estimé à 60 millions d'euros répartis sur 10 ans. Ne pouvant supporter de tels investissements, le SYSEG a proposé aux services de l'Etat un programme adapté sur la base de sa capacité financière. 28 millions d'euros seront investis entre 2020 et 2030 (dont 6,5 M€ pris en charge par la Métropole de Lyon). Le détail des travaux qui seront engagés pendant cette période est indiqué sur le recto de ce document.

Ces travaux permettront de :

- réduire l'impact des déversements d'orage sur les milieux récepteurs,
- tendre vers la mise en conformité du réseau de collecte des eaux usées,
- lutter contre l'intrusion des eaux claires parasites permanentes dans les réseaux,
- améliorer les performances de la station d'épuration intercommunale.

Le Président du SYSEG



SYSEG

Schéma directeur d'assainissement
Programme de travaux 2020/2030

